



## CONSEIL CITOYEN DE CITE

Date : 12.09.24

Lieu : Salle Polyvalente, Rue Benjamin Crémieux

### Personnes présentes :

Habitants :

- Mmes CARAYON, HECKMANN, TOURLONIAS, CHARRAT
- Mrs ATTAL, LENHARDT, BLAISE, BEDES, HAMEAU

Ville de Narbonne :

- Madame PONS-PELOFY : Adjointe au Maire
- Monsieur CALMON : Adjoint au Maire (élu référent du Conseil de quartier SUD)
- Madame FADDA : Directrice citoyenneté
- Monsieur MARTINEZ : Responsable du service mobilités et gestion durable
- Monsieur MAMIS : Chargé de mission démocratie participative

### Personnes excusées :

Madame COUSIN (élue référente du CC de Cité) – Madame MOREAU – Monsieur SABRIA

### Ordre du jour :

1. Désignation d'un ou d'une secrétaire de séance
2. Présentation des modifications apportées au projet de pacification suite à la concertation du 10 juillet
3. Temps de questions réponses sur la présentation
4. Lancement et présentation du nouvel Appel à Projets participatifs (APP) 2024-2025
5. Tour de table des premières idées de projets à porter dans le cadre de ce nouvel APP
6. Tags et graffitis dégradant le Centre-Ville (notamment sur les bâtiments privés dont les propriétaires ne font pas la démarche de porter plainte)
7. Points divers : La problématique des stationnements / Entretien Porte de Béziers

\*\*\*\*\*

- Désignation d'un ou d'une secrétaire de séance :

Personne ne se portant candidat à ce rôle, il est décidé que Mme Charrat transmettra ses notes à Mr Mamis pour complément et mise en forme.

- Présentation des modifications apportées au projet de pacification suite à la concertation du 10 juillet : intervention de Mme Pons-Pelofy et de Mr Martinez

Madame PONS-PELOFY rappelle que le projet de pacification de Cité se fera en 2 temps : phase 1 projet présenté ce jour et phase 2 qui inclura la place du forum et le quartier de la gare dans le cadre de l'aménagement du « pôle d'échange multimodal ».

Elle présente les grandes modifications apportées au projet suite aux échanges avec le Conseil citoyen de Cité et la concertation datant du 10 juillet :

- **2 Bornes d'entrée**, une rue Gabriel Pelouze (initialement fermée par des plots dans le projet d'origine), et une au niveau de la place Verdun (projet d'origine)
- **2 Bornes de sortie**, une rue Benet (qui était à l'origine une borne d'entrée) et une au niveau de la cours Janotte/rue Michelet (en lieu et place de la sortie rue F. Marcero qui sort du périmètre de la Pacification)

Monsieur MARTINEZ informe que, début octobre 2024, une carte sera mise en ligne sur le site de la Ville reprenant le projet de pacification. Il sera possible pour les riverains, au travers de cette carte, de formuler leurs observations concernant la pacification.

- Lancement et présentation du nouvel Appel à Projets Participatifs 2024-2025 :

Mr Mamis présente les objectifs de l'APP : « une enveloppe de 150 000 euros dont l'objectif est de favoriser l'émergence de projets émanant des CC »

Les CC sont donc invités à élaborer des projets (dans la limite de 3 projets maximum par Conseil citoyen) visant l'amélioration du cadre de vie du quartier.

Il informe et remet la charte de fonctionnement de l'APP, le calendrier prévisionnel de l'APP ainsi que le dossier « projet », et rappelle que les projets devront se faire en concertation avec les riverains et que leur réalisation dépendra entre autres :

- De l'examen de ces projets par une commission composée d'élus, de membres des services techniques et des coordonnateurs des CC
- Du vote des habitants (après avis de la commission) qui se fera au travers d'une plateforme numérique

- Tour de table des premières idées de projets à porter dans le cadre de ce nouvel APP

A la suite de la présentation du fonctionnement de l'APP, plusieurs idées de projets ont commencé à émerger :

- Repenser l'utilisation du jardin médiéval du Moulin du Gua :

[Ville de Narbonne – Direction citoyenneté :](#)

Le jardin en question est une propriété de la ville, à voir si le fonctionnement du jardin (si il est occupé par une association ...) permet la mise en place d'un projet dans le cadre de l'APP 2024-2025.

[Réponse de la Ville – Direction Paysage, Nature et Espaces verts :](#)

Nous travaillons actuellement à la remise en état du jardin Médiéval car il est un spot touristique important dans le circuit de découverte de la ville. Notre objectif est de ré ouvrir pour le printemps.

- Aménagements des quais de Lorraine

#### Ville de Narbonne – Direction citoyenneté :

Plusieurs éléments sont à prendre en compte, si le CC souhaite travailler un projet sur les quais de Lorraine : le canal de la robine est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ce qui implique une réglementation stricte des zones l'environnant. Si ce projet devait émerger comme l'un de ceux retenus par les membres du CC, il devra être soumis à de nombreuses réglementations.

Conformément au calendrier présenté et distribué, les projets, que les membres du Conseil citoyen de Cité, souhaiteront porter dans le cadre de l'APP, devront à minima être identifiés d'ici fin novembre, afin que le chargé de mission puisse s'informer sur les éléments techniques (propriétaire du lieu ciblé, actuelle utilisation du lieu ...). Le mois de décembre et de janvier seront dédiés à la phase de concertation, durant laquelle il s'agira de consulter l'avis des riverains concernés par les projets.

A cette fin, et au travers de la recommandation faite par Monsieur CALMON, les membres du CC ont émis la possibilité d'organiser une déambulation sur les sites ciblés.

- o Tags et graffitis en centre-ville :

#### Ville de Narbonne – Allô Narbonne :

La présence de Tags ou Graffitis sur le domaine privé ; nous n'intervenons qu'à la demande du ou des propriétaires qui doivent effectuer un dépôt de plainte au commissariat (Police Nationale) et venir signer une décharge d'effacement chez nous aux ateliers ou se rapprocher de leur assurance.

Les membres du conseil soulèvent le problème de cette procédure, qui sans action des propriétaires, laisse les murs taggés et incite à en faire d'autres.

Mr Mamis remontera au service compétent les tags faits sur des façades d'institutionnels (Domitia Habitat, EDF, Poste ...). Mme Charrat remet quelques photos prises dans le quartier.

#### Ville de Narbonne – Direction citoyenneté :

C'est un point qui pourra également être remonté lors du diagnostic en marchant organisé par le service de gestion urbaine de proximité. Toutefois, du fait de l'arrêt prolongé de Mme DUFAU, à l'initiative de la démarche, ce diagnostic a été reporté à une date ultérieure, laquelle sera transmise au CC dès que connue.

Il est néanmoins possible, que les membres du CC, de leur initiative, organise des déambulations afin de remonter aux services techniques un état des lieux sur une thématique précise. Le chargé de mission peut s'y joindre.

- o Point divers :

Mr Attal indique que certaines localisations de poubelles empêchent la visibilité des automobilistes.

#### Réponse de la Ville – Direction citoyenneté :

Le déplacement de la localisation des poubelles demande un travail préalable de concertation avec les riverains concernés par le déplacement. Il est possible de faire remonter cette problématique au travers d'une fiche intervention.

Mr Calmon indique que les projets de poubelles enterrées se font au fur et à mesure.

Mr Mamis invite Mr Attal à faire remonter la situation et il transmettra au service compétent.  
Concernant l'entretien et la sauvegarde de la porte de Béziers (impasse de la Distillerie) Mr Mamis apportera une réponse dans le compte-rendu final.

[Réponse de la Ville – Direction Bâtiment](#)

[La Porte de Béziers située dans l'impasse de la Distillerie n'est pas propriété de la Ville.](#)

En fin de séance, Monsieur Blaise et Monsieur Hameau, ont proposé l'organisation d'une réunion entre membres du Conseil citoyen. Ils feront suivre des propositions de dates par mail.

Fin de séance 19h55.

Prochaine réunion du Conseil citoyen de Cité, jeudi 7 novembre à 18h, Salle Polyvalente, rue Benjamin Crémieux
---